ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ROYALE MALACOLOGIQUE

DE

BELGIQUE

TOME XX

(TROISIÈME SÉRIE, TOME V)

ANNÉE 1885

BRUXELLES
P. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI
45, RUE DU POINÇON, 45

Ainsi, ce qui est utile et bon étant renseigné par les uns devient un sujet de dénigrement étant renseigné par les autres. Nous parlons en vulgaires exploitants lorsque nous donnons un renseignement *utilitaire*, mais si nos adversaires en donnent un de même nature, ils parlent en savants, en hommes utiles à leur pays. Jamais, croyons-nous, jamais on n'a vu se trahir d'une manière plus manifeste l'emploi de deux poids et deux mesures.

Le trait que m'a lancé M. Van den Broeck en disant que je parle en *exploitant* et non en géologue n'a pu m'atteindre, car il a perdu toute sa force en traversant son chef ; mais je crois devoir le ramasser, et il trouvera une place de choix dans la galerie que l'on pourrait former des armes de guerre de M. Van den Broeck.

M. Van den Broeck croit que la Société malacologique lui saura gré de ne pas suivre M. Cogels dans son système de polémique. Il considère le temps de ses collègues comme trop précieux et le but de leurs réunions comme trop élevé pour maintenir leur attention sur d'aussi stériles discussions.

En l'absence de faits ou de documents nouveaux apportés par M. Cogels à l'appui de sa manière de voir et en présence des éléments absolument étrangers au débat que celui-ci a cherché à y introduire, il se borne à constater qu'il s'en tient à ses précédentes déclarations, que des faits positifs lui permettent de considérer comme absolument fondées.

M. Cogels répond qu'il s'est exclusivement attaché, dans sa note du 5 septembre, à la communication d'un fait géologique précis et d'une portée incontestable. Il s'est abstenu de toute digression. Ce sont les commentaires introduits par M. Van den Broeck dans la rédaction de ses observations qui l'ont obligé à reprendre la parole. La responsabilité de la polémique ne retombe donc pas sur M. Cogels.

M. Rutot donne lecture d'une note intitulée :

SUR L'AGE TERTIAIRE DU TUFEAU DE CIPLY

Par A. RUTOT et E. VAN DEN BROECK

Depuis notre dernière communication relative au déplacement de la base du tertiaire dans les environs de Mons et à son transfert au niveau du poudingue base du tufeau de Ciply type, considéré jusqu'ici comme maestrichtien, nous avons encore été à même d'effectuer plusieurs observations importantes, tant stratigraphiques que paléontologiques.

A ce dernier point de vue, le décroûtage et le classement des fossiles recueillis nous ont permis de composer deux séries comprenant :

1° La faune du poudingue base du tufeau de Ciply ;

2° La faune du tufeau de Ciply type.

Nous connaissons actuellement trois points où la base du tufeau de Ciply est très fossilifère, mais nous n'avons encore exploité que l'un de ces gîtes, celui signalé comme se trouvant près de l'entrée des Trous des Sarrasins, au sud-est de Ciply.

De ce point seul nous possédons, du poudingue de base, plus de cent cinquante espèces de gastropodes et de lamellibranches, représentées par plusieurs milliers d'échantillons, et renfermant un très grand nombre de formes du calcaire de Mons type, les autres étant nouvelles pour la science.

Du tufeau de Ciply proprement dit, nous avons rassemblé ce qui avait été recueilli en plus de dix points situés entre Cuesmes et Saint-Symphorien et nous sommes arrivés à environ quatre-vingts espèces, indiquant une faune identique à celle du poudingue de base et où la proportion des formes du calcaire de Mons est plus nombreuse encore.

C'est dans cette faune que l'on rencontre, mélangées aux formes du calcaire de Mons, un certain nombre d'espèces connues dans le crétacé et qui consistent en très petits brachiopodes, tels que : *Terebratulina, Argiopa, Thecidea,* etc., et en bryozoaires, derniers vestiges d'une faune qui s'éteint.

Il convient toutefois de remarquer que les foraminifères qui accompagnent ces brachiopodes et ces bryozoaires crétacés ne se rapportent pas aux formes si abondantes et si caractéristiques des lits d'organismes du maestrichtien (*Orbitoïdes, Orbitolites, Amphistegina, Calcarina,* etc.), mais bien à celles du calcaire de Mons.

Au point de vue stratigraphique, nous avons acquis la preuve que le gisement typique de la Malogne avait été mal interprété jusqu'ici.

Sur le plateau de la Malogne, il existe, abstraction faite des failles, d'abord le tufeau de Ciply tertiaire, avec un épais poudingue ou gravier de nodules à la base, renfermant toute la faune tertiaire et quelques rares fossiles crétacés très roulés.

Sous ce poudingue, se trouve la craie brune phosphatée, bien caractérisée, avec de très nombreux fossiles et présentant à sa base un poudingue peu cohérent de nodules roulés, renfermant de nombreux fossiles crétacés plus ou moins roulés.

Ce poudingue repose à son tour sur la craie blanche.

Or, le poudingue qui a été pris comme type du *poudingue de la Malogne*

est, non le gravier à faune tertiaire, base du tufeau de Ciply, mais le gravier à faune crétacée base de la craie phosphatée.

Il y a donc eu dans toute cette région des confusions de niveaux regrettables.

En effet, le type du poudingue de la Malogne de MM. Cornet et Briart n'est autre que le poudingue de Cuesmes des mêmes auteurs, de sorte que les dénominations usitées jusqu'ici ne peuvent être conservées sans donner lieu à d'inextricables difficultés.

C'est surtout le nom de Poudingue de la Malogne qui peut donner lieu au plus d'équivoques; en conséquence nous proposons :

1° Soit de faire perdre à ce nom sa signification typique pour ne l'appliquer qu'au seul poudingue base du tufeau tertiaire de Ciply, et de laisser son nom au poudingue de Cuesmes, base de la craie phosphatée, bien que le type du poudingue de la Malogne soit ce même poudingue de Cuesmes;

2° Soit de supprimer les noms de poudingue de la Malogne et de poudingue de Cuesmes, pour les remplacer par les noms plus significatifs et plus exacts de : *Poudingue base du tufeau de Ciply* et de *Poudingue base de la craie brune phosphatée.*

Séance du 5 décembre 1885

PRÉSIDENCE DE M. P. COGELS

La séance est ouverte à 4 heures.

Sont présents : MM. P. Cogels, président; E. Bayet, F. Crépin, J. De la Fontaine, baron A. de Loë, comte G. de Looz Corswarem, É. Delvaux, S. Determe, L. Dollo, É. Fologne, A. Joly, C. Malaise, P. Pelseneer, H. Roffiaen, A. Rutot, E. Van den Broeck, baron O. van Ertborn et Th. Lefèvre, secrétaire.

Se font excuser : MM. J. Crocq, H. Forir et D. Raeymaekers.

Le procès-verbal de la séance du 7 novembre est adopté, après un échange d'observations entre M. Van den Broeck et M. le Secrétaire.

Correspondance.

M. A. Friren accuse réception des derniers volumes parus des *Annales.*

M. A. Locard annonce l'envoi de plusieurs de ses travaux.